

Conditions de détention au Guatemala et en Colombie : le BICE et ses partenaires alertent la communauté internationale

Date : 19 avril 2017



Le BICE est engagé auprès des enfants en conflit avec la loi (ECL) à travers son programme **Enfance sans Barreaux** depuis 2012. Il reste particulièrement vigilant à l'évolution de la situation au Guatemala et en Colombie avec ses partenaires sur le terrain, l'Institut d'Etudes Comparées en Sciences Pénales du Guatemala ([ICCPG](#)) et les [Tertiaires Capucins](#).

Des conditions de détention au Guatemala et en Colombie toujours dramatiques pour les ECL

Le BICE et l'ICCPG sont intervenus au Conseil des droits de l'homme pour souligner les **conditions de détention dramatiques** au Guatemala, déjà signalées dans le [rapport du Haut commissaire des Nations unies](#). La population carcérale est deux fois plus importante que ne le prévoient les structures, il n'y a que 8 médecins pour 20 000 détenus, un tiers des prévenus en détention préventive attendent depuis plus de 3 ans leur jugement. Les ECL bénéficient encore trop rarement de mesures alternatives à la privation de liberté, n'ont pas toujours accès à l'eau potable et ne sortent de leur cellule que quatre heures par semaine.

La [mort récente de 39 jeunes filles](#) dans l'incendie d'un foyer d'Etat illustre cette dure réalité.

Le [rapport sur la Colombie](#) a été l'occasion pour le BICE, associé aux Tertiaires Capucins, de

dénoncer également les méthodes encore utilisées dans l'univers carcéral dans ce pays. En 2015, le [rapport du Comité contre la torture](#) de l'ONU avait pointé du doigt l'enfermement dans des cellules d'isolement comme sanction disciplinaire pour les ECL. Force est de constater que cette pratique inhumaine perdure, de façon courante et banalisée.

Le BICE et ses partenaires interpellent la communauté internationale

Le BICE et ses partenaires colombien et guatémaltèque ont exhorté le Haut-commissariat à présenter dans son prochain rapport à la session de mars 2018 des informations détaillées sur :

- Les données désagrégées sur les ECL ;
- les causes et conséquences des détentions avant jugement ;
- les conditions de détention, en particulier l'isolement en cellule ;
- l'application de la justice réparatrice, y compris le recours aux mesures alternatives à la privation de liberté ;
- la perception des ECL dans les médias ;
- les activités d'assistance technique menées par le HCDH-Guatemala et le HCDH-Colombie pour accompagner les deux Etats à faire face à ces défis.

Le BICE fera le suivi auprès des services du Haut-commissaire à Genève et auprès des bureaux de terrain.